



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la  
Municipalité de Sainte-Eulalie

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL  
TENUE LE VENDREDI, 24 FÉVRIER 2014, AU 739 DES BOULEAUX À  
SAINTE-EULALIE À 19H00.**

Sont présents :

Monsieur Alain Désilets, conseiller  
Madame Françoise Vigneault, conseillère  
Madame Andrée Brûlé, conseillère  
Monsieur Steeve Raiche, conseiller  
Monsieur Steve St-Laurent, conseiller

Monsieur André Demers, maire est absent  
Madame Marylène Fortier, conseillère est absente

Formant quorum sous la présidence du maire suppléant Monsieur Alain Désilets.

Les membres confirment avoir reçu l'avis de convocation tel que requis par la Loi.

**14-02-035: LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Steve St-Laurent  
et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) d'adopter l'ordre du jour tel  
que rédigé.

**14-02-036 : AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO. 389-14  
DÉCRÉTANT DES DÉPENSES DE 250 000 \$ ET UN EMPRUNT DE  
250 000 \$ POUR DES TRAVAUX DANS LES RUES MARRONNIERS  
ET DESJARDINS ET L'ACHAT DES LOTS 46-51, 46P et 46-49 DE LA  
PAROISSE DE SAINTE-EULALIE.**

Avis de motion est donné par Madame Andrée Brûlé  
qu'elle présentera à une séance subséquente le règlement d'emprunt no.  
389-14 décrétant des dépenses de 250 000 \$ et un emprunt de 250 000 \$  
pour des travaux dans les rues des marronniers et Desjardins et l'achat des  
lots 46-51, 46P et 46-49 de la paroisse de Sainte-Eulalie.

Levée de l'assemblée sur une proposition de Madame Françoise Vigneault  
à 19h10.

J'approuve toutes les résolutions ci hautes mentionnées comme si j'y  
apposerais ma signature conformément à l'article 142.2 du code municipal.

Alain Désilets  
Maire suppléant

Yvon Douville  
Directeur général  
secrétaire-trésorier